



# COMMUNE DE WEMMEL

## Conseil communal Jeudi 25 février 2016

### Décisions

[www.wemmel.be](http://www.wemmel.be)

Application de l'article 252 du décret communal

**Présents :** **Raf De Visscher**, président du conseil communal,  
**Walter Vansteenkiste**, bourgmestre,  
**Marcel Van Langenhove, Bernard Carpriau, Monique Van der Straeten,**  
**Vincent Jonckheere**, échevins  
**Christian Andries, Jan Verhasselt, Didier Noltinx, Roger Mertens,**  
**Jacqueline Moreau, Roberto Galluccio, Jeannine Sarels (à partir du point 2),**  
**Robert De Lille (à partir du point 6), Alain Stubbe, Thierry Mombeek, Koen**  
**Weemaes (à partir du point 5), Wies Herpol, Steve Goeman, Monique**  
**Froment, Veerle Haemers, Michèle Laemont, Bert Vannieuwenhuyse,**  
**Bernard Hoebanckx**, conseillers  
**Katrien De Taeye**, secrétaire communale.

**Excusée :** **Christine Lemmens**, échevine

---

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 19h30.

### SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 28/01/2016 : est approuvé par 20 voix pour et 1 abstention (Thierry Mombeek).
2. Règlement communal relatif aux service de taxis et service de location de véhicules avec chauffeur : Jeannine Sarels intègre la séance. L'échevine Van der Straeten commente ce point : ce point est approuvé par 19 voix pour et 3 abstentions (Didier Noltinx, Roger Mertens, Roberto Galluccio).
3. Règlement communal relatif aux tarifs des taxis : l'échevine Van der Straeten commente ce point : ce point est approuvé par 19 voix pour et 3 abstentions (Didier Noltinx, Roger Mertens, Roberto Galluccio).
4. Taxe sur le service de taxis et sur le service de location de véhicules avec chauffeur : l'échevin Jonckheere commente ce point : ce point est approuvé par 19 voix pour et 3 abstentions (Didier Noltinx, Roger Mertens, Roberto Galluccio).

5. Province du Brabant Flamand - élaboration des plans d'exécution spatiaux provinciaux 'Afbakeningslijn', 'Rondeweg N9k', 'Regionaal bedrijventerrein Mollem en aansluitend open agrarische gebied met landschappelijke waarde', 'Stadsrandbos', 'Stedelijke ontwikkelingszones kleinhandel en gemeenschapsvoorzieningen', 'Beperking grootschalige en ruimtebehoevende handel N9-N47-N285' - enquête publique : l'échevin Jonckheere quitte la séance et prend place dans le public en raison d'une confusion d'intérêts. Koen Weemaes intègre la séance. Le bourgmestre commente ce point : ce point est approuvé par 21 voix pour et 1 abstention (Jan Verhasselt). L'échevin Jonckheere réintègre la séance.
6. Haviland : établissement de l'organe de consultation : Robert De Lille intègre la séance. Le bourgmestre commente ce point. Walter Vansteenkiste est désigné en tant que délégué et Vincent Jonckheere en tant que délégué suppléant. Ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
7. Farys : convocation à l'assemblée générale TMVW - 11/04/2016 : le bourgmestre commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.

## **QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX**

### **Wies Herpol**

A appris que des moyens additionnels avaient été prévus pour créer des places supplémentaires dans l'enseignement, à savoir 40 millions d'euros pour toute la Flandre, dont 1 million d'euros pour Wemmel. Il demande plus de précisions.

L'échevine Van der Straeten répond que vu les problèmes de capacité à Wemmel, les chiffres clés (chiffres de la population et des naissances, nombre d'élèves, etc.) ont été transmis au département Enseignement. C'est ce qui fait que nous recevons à présent des moyens additionnels. L'objectif est de créer des places et de déployer des projets de capacité.

Le mardi 1/3/2016, une réunion sera organisée à ce sujet, à l'issue de laquelle nous en saurons davantage. Une Task Force locale devra également être créée.

### **Koen Weemaes**

Demande si l'extension de l'école francophone peut être intégrée dans ce projet.

L'échevine Van der Straeten répond qu'il s'agit là de tout autre chose. Les ressources à attribuer à l'extension sont indépendantes des moyens d'Agion, qui subventionne l'achat, la construction et la transformation des bâtiments scolaires.

Quant aux projets de capacité, ils seront répartis entre les quatre écoles de Wemmel.

### **Didier Noltincx**

S'interroge sur la politique actuelle menée dans le domaine de la culture. Il trouve que sous l'ancienne législature, les activités bilingues étaient beaucoup plus nombreuses, et constate que les informations publiées sur le site Internet se font de plus en plus sporadiques.

Le bourgmestre répond qu'il s'agit en effet d'un nouveau choix politique qui a été posé dans le domaine de la culture.

Pour les activités existantes comme celles de la bibliothèque ou le Marché annuel, rien ne change. En revanche, la communication est appelée à évoluer à l'avenir, en ce sens que l'actuel bulletin d'information cèdera sa place à une lettre d'information, et qu'un nouveau site Internet sera lancé.

### **Jan Verhasselt**

Demande le point de la situation concernant IWVB.

Le bourgmestre répond qu'il a été invité chez KPMG pour un exposé concernant les perspectives d'avenir d'IWVB. Les projets et souhaits spécifiques pouvaient être transmis à cette occasion. Une collaboration sera mise en place avec plusieurs communes.

Christian Andries quitte la séance.

### **Monique Froment**

Demande ce qu'il en est de la sortie projetée d'IWVB.

Le bourgmestre répond que le contrat court jusqu'à la fin 2018. Il n'y aura probablement pas de sortie anticipée, mais la collaboration prendra fin à l'expiration du contrat.

Le prochain conseil communal se tiendra le 24/03/2016.

Cette liste est consultable à la maison communale, Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, chaque jour ouvrable entre 8h30 et 11h30 et ce jusqu'au 25 mars 2016.

Wemmel, le 1<sup>er</sup> mars 2016

Par ordonnance :  
La secrétaire communale  
(s) K. DE TAEYE

Le président  
(s) R. DE VISSCHER